



Prix à la consommation

Février 2022

En février les prix se stabilisent En revanche, sur un an, ils progressent de 1,6 %

En février 2022, les **prix à la consommation des ménages** sont globalement stables avec -0,1 %, après la forte hausse observée en janvier (+1,3 %). Les prix de l'alimentation continuent d'augmenter (+1,4 % après +3,2 % en janvier). La baisse des prix des services (-0,5 %), de l'énergie (-1,5 %) et dans une moindre mesure des produits manufacturés (-0,1 %), ne suffit pas à compenser cette hausse. Les prix du tabac n'évoluent pas.

La hausse annuelle des prix en glissement s'élève à 1,6 % pour l'indice général et à 1,3 % pour l'indice hors tabac.

La hausse des prix de l'**alimentation** (+1,4 %) se poursuit, alors que ceux-ci avaient déjà atteint un niveau record en janvier. Cette hausse est encore portée par les prix des légumes qui progressent de nouveau ce mois-ci (+5,1 % après +24,9 % en janvier). En effet, les conditions climatiques défavorables pour le secteur agricole (passage de la dépression tropicale forte Dovi et pluviométrie importante) ont impacté les productions maraîchères déjà en souffrance en cette période de l'année (basse saison). Les autres produits alimentaires sont également en hausse à l'exception du poisson dont les prix diminuent de 0,9 %.

Les prix des boissons alcoolisées (+1,3 %) et des boissons non-alcoolisées (+0,4 %) participent aussi à l'augmentation générale des prix. Les principaux contributeurs sont les vins et cidres (+3,3 %), les boissons gazeuses et eaux aromatisées (+0,9 %) ainsi que les alcools forts (+1,0 %).

Sur un an, la hausse des prix de l'alimentation est de 3,5 %.

Les prix des **services** repartent à la baisse en février (-0,5 %, après +0,7 % le mois précédent), tirés essentiellement par les tarifs du transport aérien de voyageurs (-6,9 %) qui concerne principalement les transports aériens internationaux. Ces diminutions masquent quelques hausses en cette période de rentrée scolaire : services en lien avec la protection sociale tels que les services de garderie et de crèches (+1,1 %), cantines scolaires (+0,6 %) et services d'hébergements scolaires (+1,1 %).

Sur un an, les prix des services augmentent de 0,8 %.

-0,1 % sur un mois

Février 2022

(Base 100 en décembre 2021)

L'indice des prix à la consommation des ménages hors tabac s'élève à 100,99 et l'indice général à 101,25

Sur un mois :

Les prix hors tabac sont stables (-0,1 %)

L'alimentation progresse (+1,4 %)

Le tabac est stable (+0,0 %)

Les produits manufacturés se maintiennent (-0,1 %)

L'énergie diminue (-1,5 %)

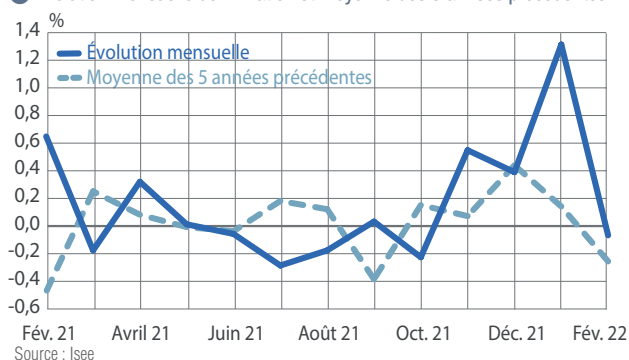
Les services baissent (-0,5 %)

Sur les douze derniers mois :

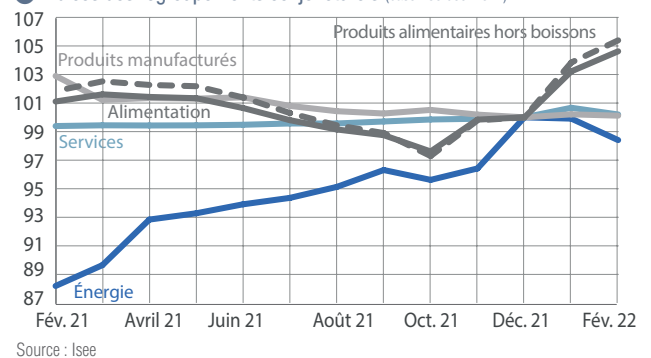
L'indice général augmente de 1,6 %

et les prix hors tabac de 1,3 %

● Évolution mensuelle de l'inflation et moyenne des 5 années précédentes



● Indices des regroupements conjoncturels (base 100 déc. 2021)



La baisse des prix de l'énergie s'accroît ce mois-ci (-1,5 % après -0,1 % en janvier). Elle est essentiellement liée aux prix des carburants qui diminuent de 3,4 %. Dans le détail, le prix du litre d'essence fléchit de 3,6 % et de 2,9 % pour le gazole. Ainsi, le prix à la pompe de l'essence s'affiche à 151,0 F/L contre 156,7 F/L le mois dernier et celui du gazole à 129,3 F/L contre 133,2 F/L en janvier. Les prix des autres énergies sont stables, à l'exception du gaz, dont le prix augmente de 5,2 % et vient atténuer l'impact du carburant.

Au cours des douze derniers mois, les prix de l'énergie progressent de 11,6 %.

Les prix des produits manufacturés se maintiennent (-0,1 %) après une légère hausse enregistrée en janvier. Cette stabilité masque des évolutions diverses. Quelques baisses notables concernent les prix des vêtements (-1,6 %), des meubles et articles d'ameublement (-2,5 %), des jeux et jouets (-2,3 %), des produits de soin et d'hygiène corporelle (-0,5 %) et des articles de ménage en textiles (-2,9 %). À l'inverse, les prix des voitures (+0,8 %) et des journaux et périodiques (+3,4 %) sont en hausse.

En glissement annuel, les prix des produits manufacturés reculent de 2,7 %.

Après la forte augmentation enregistrée en janvier, les prix du tabac sont stables.

En un an le tabac a augmenté de 9,3 %.

Indice des prix à la consommation des ménages					
	Pondération	Variation en % sur ...			
		Indices Février 2022	Le mois précédent	Les 12 derniers mois	Le début de l'année
<i>Base 100 en déc. 2021</i>					
Indice général du mois	10 000	101,25	-0,1	1,6	1,3
Indice hors tabac	9 693	100,99	-0,1	1,3	1,0
Indice hors tabac hors loyer	8 862	101,08	-0,1	1,5	1,1
Détail en 5 regroupements conjoncturels					
Alimentation	2 113	104,63	1,4	3,5	4,6
Tabac	307	109,34	0,0	9,3	9,3
Produits manufacturés	2 200	100,12	-0,1	-2,7	0,1
Énergie	1 008	98,41	-1,5	11,6	-1,6
Services	4 372	100,20	-0,5	0,8	0,2
Détail en 13 divisions*					
Produits alimentaires hors boissons	1 708	105,39	1,5	3,5	5,4
Boissons non alcoolisées	214	101,33	0,4	3,4	1,3
Boissons alcoolisées et tabac	498	106,32	0,5	7,8	6,3
Habillement et chaussures	245	98,38	-1,2	-11,7	-1,6
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	1 666	100,64	0,2	1,9	0,6
Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	617	100,50	-0,5	1,0	0,5
Santé	176	100,00	0,0	-0,7	0,0
Transport	1 902	98,77	-2,0	3,0	-1,2
Communications	501	100,19	0,0	0,5	0,2
Loisirs et culture	847	99,92	0,0	-3,0	-0,1
Enseignement	39	100,62	0,6	0,4	0,6
Restaurants et hôtels	666	100,56	0,3	1,6	0,6
Autres biens et services	924	100,48	0,2	0,3	0,5

* Division de la nomenclature internationale des produits (COICOP)
Source : Isee

AVERTISSEMENT

Changement de base de l'indice des prix à la consommation

L'indice des prix à la consommation (IPC) est un instrument qui permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits (biens et services) consommés par les ménages. Or la structure de cette consommation évolue dans le temps, et l'Institut de la statistique et des études économiques (Isee) doit tenir compte de ces évolutions en adaptant la nomenclature des produits et leur part dans la consommation, en procédant régulièrement à un changement de base. Celui-ci consiste à retenir une année de référence plus récente et donc plus représentative du profil de consommation des ménages, à compter de laquelle l'ensemble des indices sont « réinitialisés » au niveau 100. Ainsi, à compter du mois de janvier 2022, l'Isee publie un nouvel indice en base 2021 = 100, en lieu et place de l'indice base 2010 = 100.

Les séries correspondantes ont été mises à jour afin de ne pas créer de rupture dans le suivi de l'IPC. S'agissant d'un indice chaîné, son niveau est modifié dans cette version rénovée, mais son évolution n'est pas affectée.